

DEPARTEMENT DE POINTE-NOIRE

REPUBLIQUE DU CONGO

COMMUNE DE POINTE-NOIRE

CERTIFICAT D'HEBERGEMENT

Nous, soussignons société :

NIU :

RCCM :

Représentée par M ou Mme :

Adresse ou siège social :

Téléphone :

+

Attestons par le présent, prendre en hébergement,

Mr. / Mlle. Mme

Né(e) le

à

Nationalité

Profession / Qualification :

Passeport N° :

du

Délivré à :

Venant de :

Motif détaillé de séjour :

Fait à Pointe-Noire, le

POUR L'ADMINISTRATEUR - MAIRE
DU 1^{ER} ARRONDISSEMENT E.P. LUMUMBA
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

L'HEBERGEUR,



4121230098

L41230307

1/2

**CENTRALE D'INTELLIGENCE
ET DE DOCUMENTATION**

**DELEGATION DEPARTEMENTALE
AU KOUILOU**



CERTIFICAT D'HEBERGEMENT

*(La présentation de ce certificat d'hébergement sera exigée lors des formalités
d'entrée en République du Congo)*

La délégation Départementale de la CID au Kouilou, après Examen du dossier, atteste que la société Certifie sur l'honneur assuré l'hébergement de Mr, Mme, Mlle.....de nationalité **Italienne** pendant toute la durée de son séjour en République du Congo.

Elle s'engage à prévenir la Délégation dès lors que l'intéressé (e) ne réside plus à son compte

Conformément à l'article 35 de la loi n°29-2017 du 07 août 2017 modifiant et complétant certaines dispositions de la Loi n°23-96 du 06 juin 1996, fixant les conditions d'entrée, de séjour et de sortie des étrangers en République du Congo, Mr, Mme, Mlle, en provenance de **L'Italie** entré(e) en qualité de visiteur, n'est pas autorisé (e) à occuper un emploi rémunéré pendant son séjour.

Il ou elle devra, selon l'article 15 de la même loi, présenter un billet retour à l'entrée, en territoire congolais.

Fait à Pointe-Noire, le

Pour l'Administrateur délégué et **P.O**
Le Chef de Division de la sécurité
intérieure et extérieure

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'MOUY Pierre', written over a faint circular official stamp.

Lieutenant-Colonel de Police MOUY Pierre